

## Deux jours sur les techniques liquidatives en matière de divorce (régimes communautaires et séparatistes)

Niveau : Expert

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

### Public concerné :

---

### Compétences pédagogiques

---

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Liquidier quel que soit le régime matrimonial : communautaires (communauté légale et conventionnelle) et séparatistes (séparation de biens et participation aux acquêts)
- Répondre aux difficultés particulières
- Conseiller son client

### Contenu

---

#### Module 1 : Les techniques liquidatives des régimes de communauté légale et conventionnelle : questions choisies

- Le régime de la communauté légale

Le canevas liquidatif

Les exercices liquidatifs

Le calcul des frais de l'acte

- Les régimes conventionnels de communauté

Le canevas liquidatif

Les exercices liquidatifs

Le calcul des frais de l'acte

## Module 2 : Les techniques liquidatives des régimes de séparations de biens : questions choisies

Le canevas liquidatif

Les exercices liquidatifs

Le calcul des frais de l'acte.

## Module 3 : Les techniques liquidatives spécifiques de la participation aux acquêts

Le canevas liquidatif

Les exercices liquidatifs

Le calcul des frais de l'acte

## Nombre minimum et maximal de bénéficiaires

---

Le nombre minimum de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 12.

Le nombre maximal de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 30.

## Prérequis :

---

- Connaissances en droit de la famille et/ou pratique des dossiers de divorce
- Et/ ou avoir suivi les modules 1, 2 et 3 "Questions choisies sur le Divorce : Le Rôle du notaire dans le divorce par consentement mutuel conventionnel – Le rôle du notaire dans les divorces contentieux et/ou Les conséquences fiscales du divorce

## Modalités pédagogiques :

---

Type de formation : inter

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur  
Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

## Modalités techniques :

---

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'exécution :

---

Formation en Visioformation.

## Modalités d'encadrement :

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation :

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

